

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

66/ICG DU 20/01/86
LECRET N° /INTERPPPS-DGFP-DGPOE

Portant intégration et nomination de
Monsieur MIHAMBANOU Lazare dans les
cadres de la catégorie A hiérarchie I
des Services Administratifs et Finan-
ciers - SAF - (Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres
de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers - SAF ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut
général des fonctionnaires ;

D.C.F.

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;

(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre ;

(/u le décret n° 85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;

(/u le Protocole d'Accord fu 5.8.70 signé entre l'URSS et la
République Populaire du Congo ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

LECRET :

.../...

AE

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° 62/426 du 29.12.1962 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur MILIMBINOU Lazaro, né le 27.7.1958 à Deschavannes, titulaire du Diplôme de "Master Of Arts en Droit", obtenu à l'Université d'Etat V.J. LENINE DE KICHINEV (URSS) Spécialité: Droit, est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers-Sif (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des Sif Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 2 JANVIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSICHA.

Ange Edouard PCUNGUI.

IMPLICATIONS :

- JORPC..... 1
- DGFP, DGPCF..... 3
- DGPCF/DST..... 2
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- INTERFPPS..... 2
- DOSSIER..... 3./-
- SSGG/DC..... 2